

LE FASTT ACCOMPAGNE TOUS LES INTÉRIMAIRES

SÉCURISER L'ACCÈS À VOS MISSIONS



156 000
heures de garde
d'enfants



144 000
jours de locations
de véhicules

ACCOMPAGNER VOS PROJETS



40 000

intérimaires accompagnés
pour leur recherche de logement

49 000

intérimaires conseillés
sur des questions de budget



PRÉSERVER VOTRE SANTÉ



1 million
d'intérimaires couverts
par Intérimaires Santé



100 000
dossiers prévoyance
couverts

2 400
téléconseils médicaux
gratuits

VOUS SOUTENIR EN CAS DE DIFFICULTÉS



1 235
accidents du travail
pris en charge



2 610
intérimaires
sans logement
mis à l'abri

POUR CONTACTER LE FASTT



01 71 25 08 28*

* Appel non surtaxé
Du lundi au vendredi (8h30 - 19h30)



WWW.fastt.org

Votre espace « intérimaire »

Pour faire toutes
vos demandes en ligne
sur nos services en matière
de logement, budget,
mobilités, garde d'enfants
et d'accompagnement
social.



Suivez-nous :



@Lefastt



@Le_Fastt



Fasttorg



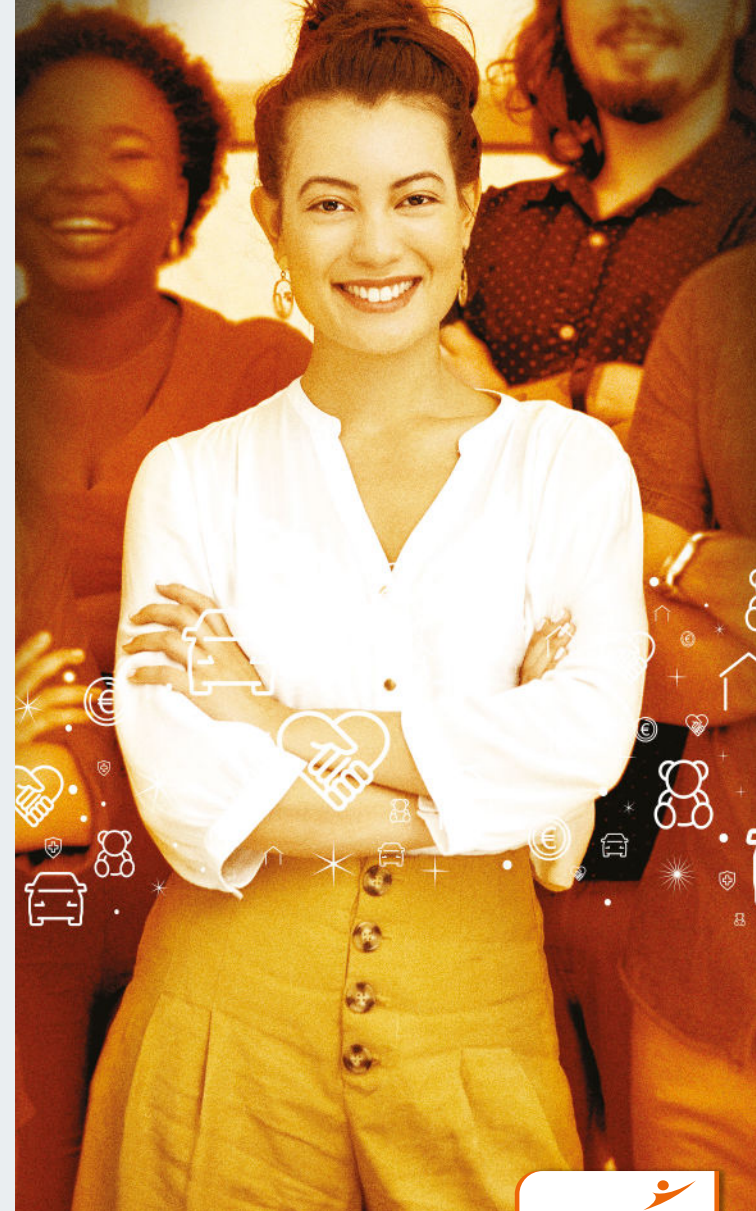
le_fastt



Fastt



DES AIDES ET DES SERVICES POUR TOUS LES INTÉRIMAIRES



WWW.fastt.org



À VOS CÔTÉS QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN



FACILITER LA VIE DES INTÉRIMAIRES

Vous voulez louer un logement, acquérir un véhicule, vous rendre en mission, faire garder vos enfants, bénéficier d'une mutuelle ou profiter de conseils ?

Nous apportons de nombreux services, souvent gratuits ou moyennant une contribution réduite, qui facilitent la vie professionnelle et quotidienne des intérimaires.



LOGEMENT



SANTÉ



MOBILITÉ



GARDE D'ENFANTS



BUDGET



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



QUI EST LE FASTT ?

Depuis 1992, le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire) facilite la vie de tous les salariés intérimaires dans différents domaines : logement, santé, accompagnement social, budget, mobilités.

Le FASTT est une association loi 1901 à but non lucratif. Il est financé au travers d'un accord de Branche, par les entreprises de travail temporaire et géré par les partenaires sociaux suivants :

- L'organisation représentant les professionnels du recrutement et de l'intérim : Prism'emploi ;
- Les organisations syndicales représentatives des salariés intérimaires : CFDT, CFE-CGC, CFTE, CGT, FO et l'UNSA.

Le FASTT accorde une importance particulière à la santé et à la sécurité au travail à travers différents outils et dispositifs.

Les aides et services du FASTT sont accessibles pour la plupart dès la première heure de mission : services SOS pour faciliter vos missions, service social, service en libre accès pour votre recherche de logement, indemnisation en cas d'accident de travail, mutuelle facultative.

D'autres nécessitent 414 heures de missions sur les 12 derniers mois, représentant 3 mois de missions à temps plein : couverture mutuelle obligatoire avec participation de l'employeur, accompagnement d'un conseiller pour votre recherche de logement, solution de crédit pour financer un projet.

SÉCURISER L'ACCÈS À VOS MISSIONS

Nous mettons en place rapidement des solutions «SOS» pour vous faciliter l'accès à vos missions d'intérim, même en dernière minute.

SOS LOCATION DE VÉHICULES

Un véhicule de location à prix réduit auprès d'un de nos nombreux réseaux partenaires.

- Jusqu'à 60 jours de location
- Jusqu'à 100 km / jour (trajets domicile-travail)

10€  3€  1€ 

SOS GARDE D'ENFANTS

Une solution de garde en urgence, assurée par des professionnels de la petite enfance.

 À domicile
1€ de l'heure jusqu'à 80h/an

 En crèche
Selon le quotient familial

SOS LOGEMENT EN DÉPLACEMENT

 Nous vous trouvons un logement disponible et adapté à la durée de votre mission et de votre budget.

 Une aide de 300€* pour prendre en charge une partie du coût de location du logement.
*Si vous ne bénéficiez pas d'indemnités grands déplacements.

APPUYER VOTRE PROJET LOGEMENT

Un service complet pour faciliter toutes les étapes de votre recherche de votre futur domicile jusqu'à la signature du bail.

UNE PLATEFORME LOGEMENT

 Une information sur les offres de logement correspondant à vos critères.

 Des conseils, des astuces pour augmenter vos chances.

 Un module pour constituer un dossier solide et convaincant.

 Des simulateurs de réussite pour guider vos choix.

UNE GARANTIE DES LOYERS

Une garantie, des arguments et des solutions adaptées pour finir rassurer les propriétaires.

La garantie des loyers est la garantie **VISALE**  d'ACTION LOGEMENT.

Attention ! Un locataire s'engage à payer son loyer chaque mois. Dans le cas inverse, il risque l'expulsion. La garantie de logement couvre la perte de revenu du propriétaire.

ACCOMPAGNER LE FINANCEMENT DE VOS PROJETS

Permis de conduire, achat d'un véhicule, équipement pour votre logement ? Pour vous accompagner dans la concrétisation de votre projet, le FASTT a conclu un partenariat avec Cetelem afin qu'une écoute spécifique vous soit réservée. Pour être mis en relation, rendez-vous sur votre espace intérimaire sur fastt.org.

Conditions pour faire une demande :

- Être en mission au moment de la demande (ou dans les 45 jours précédents).
- Justifier d'au moins 414 heures d'intérim dans les 12 derniers mois.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas Personal Finance. Cetelem est une marque de BNP Paribas Personal Finance. Etablissement de crédit, SA au capital de 546 601 552 € - Siège social : 1 boulevard Haussmann 75009 Paris – 542 097 902 RCS Paris. N°ORIAS 07 023 128 (www.orias.fr). Vous disposez d'un droit de rétractation.

PROTÉGER VOTRE SANTÉ ET VOS REVENUS

Vous bénéficiez obligatoirement :

- d'une mutuelle, spécialement conçue pour vous pour la prise en charge de vos frais de santé
- d'un régime de prévoyance pour maintenir vos revenus en cas d'arrêt de travail.

INTÉRIMAIRES SANTÉ

La mutuelle facilite votre accès aux soins et le remboursement des dépenses de santé, notamment pour l'optique et le dentaire. Elle est financée pour moitié par votre agence.

 Cotisation réduite

 Couverture automatique même avec plusieurs employeurs

 Maintien gratuit des droits de 2 à 7 mois après la mission

INTÉRIMAIRES PRÉVOYANCE

Vous êtes indemnisés, dès la première heure d'intérim pour les risques liés au travail (accident de travail, accident de trajet, maladie professionnelle).

Vous pouvez également être indemnisés pour les risques de la vie privée (maternité, accident, maladie).

Vos proches bénéficient de prestations en cas de décès.

VOUS INFORMER

Retrouvez tous nos conseils, actualités et vidéos santé pour réaliser vos missions en toute sécurité sur santé-sécurité-intérim.fr. Retrouvez aussi de nombreuses astuces sur la santé au travail à travers notre newsletter et la websérie Coach Issa sur notre chaîne YouTube.



SOUTENIR EN CAS DE DIFFICULTÉS

Nos assistants sociaux vous conseillent en toute confidentialité pour vous aider à faire face aux difficultés de votre vie personnelle ou professionnelle. Nous vous accompagnons également en cas d'accident du travail.

UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Nous vous aidons lorsque vous avez des difficultés financières ou administratives et sur toutes sortes de sujets (logement, santé, famille, budget, accident de travail...).

SOS ACCIDENT DU TRAVAIL

 Dès les premiers jours qui suivent l'accident, notre équipe vous aide à faire face aux difficultés d'organisation de votre vie quotidienne (aide à domicile, garde d'enfants, rapatriement médical, venue du conjoint en cas d'hospitalisation...).

 Tout au long de votre arrêt de travail, nous vous soutenons en cas de difficultés budgétaires ou administratives.

 Enfin, nous vous accompagnons pour envisager votre retour à l'emploi.

SOS HÉBERGEMENT

Vous êtes en difficulté de logement (à la rue, hébergé de façon précaire ou mal logé) alors que vous êtes en mission.

Nous pouvons vous apporter rapidement une solution d'hébergement temporaire, pour vous permettre de vous maintenir en mission.